



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020
A THOUARS (Sainte Radegonde, commune déléguée)
SALLE SOCIO-CULTURELLE

Date de la convocation : 9 SEPTEMBRE 2020

Transmis en Sous-
Préfecture le :

Retour le :

Affiché le :

Nombre de délégués en exercice : **58**

Présents : **46**

Excusés avec procuration : **8**

Absents : **4**

Votants : **54**

VALIDATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2019

Secrétaire de la séance : Mme Edwige ARDRIT

Présents : Président : M. PAINEAU - Vice-Présidents : Mme BABIN, MM. DORET, MORICEAU, BEVILLE, CHAUVEAU, BRUNET, RAMBAULT, CHARRE, DESSEVRES et Mmes LANDRY, GARREAU et ARDRIT - Délégués : MM. DECHEREUX, ROCHARD, SAUVETRE, Mmes BOISSON, MENUAULT, MARIE-BONNIN, PALLUEAU, DESVIGNES, GUINUT, MM. BIGOT, SINTIVE, MONTIBERT, Mmes BERTHELOT. S, AMINOT, MM. BOUSSION, DECESVRE, MATHE, Mmes RIGAUDEAU, BRIT, BERTHONNEAU, GENTY, JUBLIN, FLEURET, ROUX, MM. LAHEUX, THEBAULT, LIGNE, PINEAU, Mmes DIDIER, SUAREZ, MM. GUILLOT et DUGAS – Suppléant : M. BABU.

Excusés avec procuration : M. LALLEMAND, Mme GELEE, M. BERTHELOT. B, Mmes GUIDAL, MAHIET-LUCAS, MM. FORT, GUENECHAULT et Mme GERFAULT qui avaient respectivement donné procuration à MM. SAUVETRE, ROCHARD, Mme BABIN, MM. DECESVRE, CHAUVEAU, CHARRE, LIGNE et GUILLOT.

Absents : MM. FILLION, MEUNIER, VAUZELLE et AIGRON.

IV.2.2020-09-15-A01 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – VALIDATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2019.

Code nomenclature FAST : 88

Rapporteur : Michel DORET

Il est rappelé que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles L.2224-1 et L.2224-5, de produire un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'Assainissement Collectif et Non Collectif.

Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante au plus tard dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, ils sont publics et doivent permettre d'informer les usagers du service.

Un exemplaire doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Synthèse du rapport pour l'Assainissement Collectif

Quelques chiffres clés

- Le parc assainissement est composé de 23 stations d'épuration, de près de 300 km de réseau (dont environ 240 km de réseau gravitaire) et de 86 postes de refoulement,
- La station de Sainte-Verge (capacité de 35 000 eq/hab) a traité en moyenne annuelle près de 3 026 m³/j en 2019 soit l'équivalent de la consommation de 25 385 habitants (*considérant une consommation de 120 litres par habitant et par jour*),
- Les niveaux de rejets annuels sont conformes sur toutes les stations d'épuration,
- 0,55% de taux de renouvellement des réseaux en moyenne sur les 5 dernières années - en amélioration par rapport à 2018 avec 0,45% mais insuffisant au vu des 2 % conseillés au schéma directeur,
- 496 contrôles de conformité des installations raccordées au réseau (contre 361 en 2018).

Les indicateurs financiers

- Dépenses de fonctionnement : environ 3,60 millions d'€ dont 15% caractères générales, 19 % des charges de personnel et frais assimilés, 39 % des opérations d'ordre budgétaires,

Accusé de réception en préfecture
079-247900798-20200915-IV2-200915-A01-
050, provenant des charges à
Date de télétransmission : 09/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

- Recettes de fonctionnement : environ 3,80 millions d'€ dont 78% proviennent de la redevance (27 % part fixe et 73 % part variable),
- Pour rappel, la part fixe était de 66 € TTC/an en 2019 et la part variable de 2,10 € TTC/m³,
- 4,52 % d'impayés (Montant restant impayés au 31/12/2019 sur les factures émises au titre de l'année 2018),
- Dépenses d'investissement : 5,54 millions d'€,
- Taux d'extinction de la dette : 3,76 ans,

Les évènements marquants 2019

Études :

- Finalisation de l'étude diagnostique à la parcelle des installations autonomes situées sur un zonage collectif non desservies par le réseau sur les communes d'Argenton-l'Église, Bouillé-Loretz, Cersay, Glénay, Saint-Varent, Luzay, Massais, Pierrefitte, Coulonges-Thouarsais et Sainte-Gemme.
- Lancement de l'étude de juxtaposition des trois études pour une redéfinition des zonages de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Travaux :

- Début des travaux de réhabilitation, en juillet 2019, du poste de refoulement du Pâtis – Sainte-Verge,
- Réhabilitation du poste de refoulement de la Magdeleine situé à Thouars,
- Poursuite de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur la commune d'Argenton-l'Église, commune déléguée de Loretz-d'Argenton, avec un accompagnement du service pour les usagers se mettant en conformité tout en bénéficiant des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. 30 dossiers ont été déposés au cours de l'année 2019.
- Poursuite et fin de la réhabilitation du réseau d'assainissement de la zone d'activités du Grand Rosé à Thouars,
- Poursuite de l'opération de remise en état des réseaux dégradés par le gaz hydrogène sulfuré indiqués dans le Schéma Directeur de l'ancien périmètre du Thouarsais : Rue du Bois Baudron (3^{ème} tranche) - Mauzé-Thouarsais Rue Gadifer de la Salle – Sainte-Radegonde, Rue du Châtelier – Missé et Rue Boileau à Thouars.
- Création d'un système de dépotage des matières de vidanges sur la station d'épuration de Sainte-Verge,
- Lancement des travaux de sécurisation du fonctionnement du clarificateur.

Les perspectives pour 2020

- Réalisation d'un schéma directeur sur les secteurs de Saint-Varent et de Coulonges-Thouarsais,
- Lancement d'un audit de la station d'épuration de Sainte-Verge dans le cadre de la réhabilitation de cet ouvrage,
- Agrandissement et réhabilitation des locaux administratifs de la station d'épuration de Sainte-Verge (étude et travaux),
- Poursuite de la mise en séparatif du réseau sur le système d'assainissement d'Argenton-l'Église – Loretz-d'Argenton,
- Finalisation des travaux de réhabilitation des postes de refoulement du Pâtis ainsi que de la canalisation située en amont,
- Finalisation des travaux de sécurisation du fonctionnement du clarificateur de la STEP de Sainte-Verge,
- Étude sur la réhabilitation du réseau séparatif de la Rue Porte de Paris à Thouars (travaux prévus en 2021),
- Réhabilitation du poste de refoulement du Bac et de la bêche tampon à Thouars,
- Finalisation de l'étude de juxtaposition des trois études pour une redéfinition des zonages de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Synthèse du rapport pour l'Assainissement Non Collectif

Quelques chiffres clés

- 5 540 habitations relevant de l'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais tous zonages confondus :

Accusé de réception en préfecture 079-247900798-20200915-IV2-200915-A01-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de mise en préfecture : 01/10/2020

- x Soit 3 636 habitations en zonage ANC,
- x Soit 1 904 habitations en zonage AC, mais non desservies par le réseau qui font actuellement l'objet de la réflexion sur la redéfinition des zonages,
- Prestations effectuées en interne par le technicien du service (contrôles ventes, dossiers subvention, de réhabilitation) : 345 en 2019 contre 349 en 2018,
- Réalisation de 303 contrôles périodiques contre 489 correspond aux années 2016, 2017 et 2018.
- Taux de conformité du parc ANC : 37,42 % (40,82 % sur les zonages ANC et 30,59 % sur les zonages AC),
- Stabilité du prix des différents contrôles dont celui des contrôles périodiques maintenu à 147,43 € TTC.

Les évènements marquants 2019

- Animation d'une campagne de réhabilitation subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. 9 particuliers ont sollicité ce dispositif dont 6 dossiers de subventions ont été notifiés,
- Accompagnement de 19 particuliers sur les aides « Habiter Mieux » de la Communauté de Communes du Thouarsais, dans le cadre de la remise en état des assainissements individuels dont 13 ont perçu leur subvention sur l'année 2019,
- Réalisation 303 contrôles périodiques contre 489 correspond aux années 2016, 2017 et 2018 contre 489 correspond aux années 2016, 2017 et 2018,
- Poursuite de l'étude diagnostique à la parcelle du secteur de l'Argentonnais et du Saint-Varentais.
- Intégration du nouveau logiciel métier ANC départemental.

Les perspectives pour 2020

- Poursuite de l'animation de la campagne de réhabilitation subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ainsi que le soutien à la remise aux normes des assainissements autonomes par les aides « Habiter Mieux » de la Communauté de Communes du Thouarsais.
- Réalisation de 450 contrôles périodiques.

Après présentation de ces éléments et avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 9 septembre 2020,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de valider les rapports, joints en annexes, sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Décision du Conseil Communautaire : Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré, en l'Hôtel des Communes du Thouarsais, le 15 septembre 2020.

**Le Président,
Bernard PAINEAU**

Accusé de réception en préfecture 079-247900798-20200915-IV2-200915-A01- DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020
